



unesco

Délégation permanente
d'Haïti

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Délégation permanente d'Haïti auprès de l'UNESCO a appris avec infiniment de peine le décès de Frankétienne, une figure emblématique de la culture haïtienne et de la littérature mondiale, survenu le 20 février 2025. Né le 12 avril 1936 à Ravine-Sèche, dans la commune de Saint-Marc, en Haïti, Frankétienne, de son vrai nom Jean-Pierre Basilic Dantor Franck Étienne d'Argent, était un artiste aux multiples talents : peintre, poète, romancier, musicien, comédien, dramaturge et éducateur. Il est reconnu comme l'une des personnalités les plus prolifiques de la littérature haïtienne.

Premier titulaire du Ministère de la Culture d'Haïti sous la présidence de Leslie François Manigat en 1988, il a été nommé Ambassadeur de la culture par le Gouvernement haïtien en 2016 et Artiste pour la paix de l'UNESCO en 2010. Frankétienne a consacré sa vie à la promotion de la culture haïtienne et des valeurs défendues par l'Organisation. Son héritage littéraire et artistique, d'une richesse exceptionnelle, continuera de marquer plusieurs générations. À travers son œuvre multiforme et son engagement indéfectible, il a su faire rayonner l'identité et la résilience du peuple haïtien à l'échelle mondiale.

Frankétienne a laissé une empreinte indélébile dans la littérature haïtienne et universelle, notamment avec son chef-d'œuvre « Dézafi », premier roman écrit en créole haïtien, qui demeure un acte de résistance culturelle. Ses autres œuvres, telles que « Mûr à crever », « Ultravocal » et « Les Métamorphoses de l'oiseau schizophone », témoignent de son audace littéraire et de son rôle fondateur du mouvement spiraliste, fusionnant poésie, théâtre et roman dans une dynamique innovante.

Plus qu'un écrivain, Frankétienne était un éclaireur, un passeur de mémoire et de rêves. Son engagement envers la préservation de la diversité culturelle et la transmission du savoir a touché tous ceux qui ont eu le privilège de le côtoyer. Son héritage continuera d'inspirer et de porter haut les valeurs de paix et de culture chères à l'UNESCO.

En ce moment de deuil, la Délégation permanente d'Haïti auprès de l'UNESCO exprime sa profonde tristesse et adresse ses plus sincères condoléances à la famille de Frankétienne, à ses proches et à tous ceux que son génie créatif a touchés. Que son œuvre demeure une source intarissable de lumière et d'espoir !



Fait à Paris, le 21 février 2025

Délégation permanente d'Haïti auprès de l'UNESCO